



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Bénin

Question au Gouvernement n° 407

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean Besson.

M. Jean Besson. Monsieur le Premier ministre, votre secrétaire d'Etat à la coopération vient d'effectuer une visite officielle - officielle ! - de quarante-huit heures au Bénin. A la même date, M. Adrien Houngbédji, Premier ministre du Bénin, se trouvait en visite privée à Paris: sans doute un petit problème de concertation ou de communication ! Mais, dépité par ce contretemps, M. Josselin s'est laissé aller à déclarer, sur les antennes de Radio France internationale: «Je laisse le soin aux Béninois de juger le comportement de leur Premier ministre qui, plutôt que d'accueillir un représentant du gouvernement français, préfère, à la tribune d'un parti d'opposition, se livrer à des déclarations intempestives.» («Scandaleux !» sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

Ces propos ont légitimement soulevé un tollé dans la presse béninoise.

M. Thierry Mariani. Ils sont scandaleux !

M. Patrick Ollier. Et réactionnaires !

M. Jean Besson. Selon Le Matinal, le secrétaire d'Etat français, s'est comporté, ni plus ni moins, en «colon...(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.- Applaudissement sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française)

M. le président. Un peu de silence !

M. Jean Besson. ... lorsqu'il s'est permis de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un Etat souverain».

Même sentiment pour Les Echos du Jour, selon lesquels M. Josselin «se croyait en colonie» ou pour Le Citoyen, qui parle d'une «arrogance inacceptable», et qui réclame des excuses pour le Bénin.

Monsieur le Premier ministre, trouvez-vous acceptable qu'un ministre de la France critique ainsi le Premier ministre du pays dans lequel il est en visite officielle ?

M. le président. Veuillez conclure, mon cher collègue !

M. Jean Besson. Est-ce comme cela que la France doit se comporter en pays ami ? Est-ce cela, la nouvelle politique de la France en Afrique ? Est-ce cela, monsieur le Premier ministre, la méthode Jospin ? (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)

M. Richard Cazenave. Consternant !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué chargé des affaires européennes.

M. Pierre Moscovici, ministre délégué chargé des affaires européennes. Monsieur le député, je répondrai en l'absence de M. Josselin à qui cette question s'adressait évidemment.

Pour ce qui est du respect de la démocratie, notamment en matière de politique africaine, nous n'avons pas de leçon à recevoir ! (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. Jean-Louis Debré. Répondez à la question !

M. le ministre délégué chargé des affaires européennes. Le Premier ministre auquel vous faites allusion est venu en France pour critiquer la réforme de la coopération qui a été mise en oeuvre par le Gouvernement, décidée la semaine dernière et approuvée par le Président de la République.

M. Jean-Louis Debré. Mais répondez donc à la question !

M. le ministre délégué chargé des affaires européennes. Dès lors, vous devriez, plutôt que d'engager ici des

polémiques complexes sur la politique intérieure du Bénin...

M. Patrick Ollier. C'est son droit le plus absolu !

M. le ministre délégué chargé des affaires européennes. ... reconnaître que nous sommes en train de mettre en place une politique novatrice...

M. Jean-Louis Debré. Répondez à la question !

M. le ministre délégué chargé des affaires européennes. ... qui se caractérise précisément par une volonté de non-ingérence.

Telle est l'attitude du Gouvernement, qui sera celle du secrétaire d'Etat à la coopération, ministre délégué désormais. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Besson](#)

**Circonscription :** Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 407

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires européennes

**Ministère attributaire :** affaires européennes

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 février 1998, page 1466

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 février 1998